



S.S.I.A.P. 1 Agent de Sécurité Incendie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH :

- la prévention des incendies
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- l'alerte et l'accueil des secours
- l'évacuation du public
- l'intervention précoce face aux incendies
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

PREREQUIS

Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, PSCE1, AFGSU 1 ou 2, Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité à rendre compte sur la main courante, des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours.

Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

PUBLIC

Postulants agents de sécurité incendie en établissement recevant du public ou en immeuble de grande hauteur.

N.B. : les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, les pompiers militaires de l'armée de terre et de l'armée de l'air ou les marins pompiers de la marine nationale, peuvent suivre un module complémentaire pour obtenir l'équivalence du SSIAP1 Cf. fiche pédagogique MC-SSIAP1.

PEDAGOGIE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique.

Matériel pédagogique et technique

Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.

DUREE

10 jours (67 heures + visites + examen), 12 participants maximum.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} partie : Le feu et ses conséquences

Le feu / comportement au feu.

2^{ème} partie : Sécurité incendie

Principes de classement des établissements / fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie / desserte des bâtiments / cloisonnement d'isolation des risques / évacuation du public et des occupants / désenfumage / éclairage de sécurité / présentation des différents moyens de secours.

3^{ème} partie : Installations techniques

Installations électriques / ascenseurs et nacelles / installations fixes d'extinction automatique / colonnes sèches et humides / système de sécurité incendie.

4^{ème} partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

Le service de sécurité / présentation des consignes de sécurité et main courante / poste de sécurité / rondes de sécurité et surveillance des travaux / mise en œuvre des moyens d'extinction / appel et réception des services publics de secours / sensibilisation des occupants.

5^{ème} partie : Concrétisation des acquis

Visites applicatives / mises en situation d'intervention.

Examen final, conformément aux dispositions de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, sur 1 journée :

Théorie : QCM de 30 questions,
Pratique : Ronde de sécurité dans un ERP.

PLANNING

Les dates de nos formations « INTER » sont consultables sur notre site Internet www.guards-conseil-formation.com sur la page « Planning ».

INC-SSIAP1-V03-15/02/2021